QUELLE INTERCOMMUNALITE POUR DEMAIN ?

Nous constatons:

- sept des huit communes du canton forment ensemble la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien.
- le Préfet va être amené à proposer un regroupement en vue de créer une communauté d'agglomération.



· le Conseil Général souhaite la fusion des 4 communautés existantes (Barjols, Saint Maximin, Brignoles, Garéoult) pour former une seule communauté d'agglomération. Certains voudraient que soit ajouté Le Luc. D'autres pensent qu'il serait plus rationnel aue certaines communes s'orientent vers Aix ou Aubagne. Ce choix, Saint Zacharie l'a déjà fait et ne le regrette pas.

Nous voulons:

- instaurer un débat le plus large possible visant à évaluer les avantages et les inconvénients pour chaque commune d'adhérer à une ou l'autre des intercommunalités.
- que soit organisé un référendum d'initiative locale afin que les populations se déterminent librement, en toute connaissance de cause, au-delà des intérêts politiques de quelques élus.

UN ELU PROCHE DE VOUS QUI COMMUNIQUE ET MET EN PRATIQUE LA DEMOCRATIE AU QUOTIDIEN

Nous constatons:

- la plupart des décisions d'aménagement de notre territoire viennent « d'en haut ». Le plus souvent la population ne les découvre qu'au moment de l'apéritif inaugural,
- **l'opacité la plus totale** règne dans la façon dont sont réparties les aides ou les subventions.



Nous nous engageons:

- à informer les populations concernées avant la mise en œuvre de tout projet financé avec de l'argent public,
- à tenir une permanence mensuelle dans chacune des communes du canton,
- à rendre public une fois par an, l'ensemble des crédits attribués aussi bien aux communes qu'aux associations.

Nowara istance and a social factor transmissa Ware Omerical A

VOTEZ POUR LE CHANGEMENT Les 20 et 27 mars 2011 AUX CANTONALES



Les dimanches 20 et 27 mars, vous élirez le conseiller général de votre canton.

Pour cette élection le Parti Socialiste et Europe Ecologie nous apportent leur soutien.

Au-delà de ces deux formations, notre démarche s'inscrit dans le cadre d'un vaste **rassemblement citoyen** regroupant toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la République.

En une époque où le culte de l'argent, associé à une dictature exercée par les médias sur les esprits, démantèle les rapports sociaux, **notre volonté est de porter un projet de territoire solidaire où chacun pourra se former, trouver un emploi, et vivre sereinement sa retraite.**

Il n'y a pas d'issue dans l'individualisme.

Nous comptons sur vous pour concrétiser cet espoir.









Là où il y a une volonté... il y a un chemin!



Toutes les informations du canton sur : http://www.saintmaximin2008.fr



POUR QUE NOS ENFANTS... VIVENT ET TRAVAILLENT ICI

Nous constatons:

- une multiplication des zones exclusivement commerciales,
- un taux de chômage particulièrement élevé,
- les centres anciens de nos villages perdent toute leur attractivité.



Nous voulons:

- créer une véritable zone destinée à accueillir des entreprises innovantes, génératrices d'emplois, en un lieu respectueux de notre environnement. Des communes proches des Bouches du Rhône y sont parvenues. C'est aussi possible dans le Var,
- **soutenir tous les petits commerces et artisans** qui résistent encore dans les centres anciens, car nous ne pouvons pas imaginer l'avenir d'une commune avec un centre-ville déserté,
- maintenir les services publics de proximité dans chaque commune,
- **promouvoir des emplois stables** dans des filières liées à l'agriculture.

UNE NECESSAIRE SOLIDARITE

Nous voulons:

- faciliter la prise en charge des dossiers qui relèvent de la Maison Départementale des Personnes Handicapées et de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie,
- inciter les collectivités à engager des programmes de construction de logements sociaux en nombre suffisant, notamment pour nos jeunes et nos anciens aux revenus modestes. La loi SRU impose 20% à l'horizon 2020, aujourd'hui seules quelques communes du canton dépassent à peine les 3%,
- **concentrer nos efforts** vers ceux qui en ont réellement besoin.

L'action sociale est la compétence la plus importante du Conseil Général. Elle se décline en trois volets :

- l'aide aux personnes handicapées,
- l'aide aux personnes âgées,
- l'aide aux personnes et aux familles.



PRESERVER NOTRE CARACTERE RURAL SAUVEGARDER NOTRE PATRIMOINE

Nous constatons

- une expansion démographique extrêmement importante, en quelques décennies, dans quasiment toutes les communes du canton, conséquence d'une urbanisation pas toujours maitrisée
- le relais pris par les zones commerciales qui ont poursuivi le mitage du territoire,
- une destruction du lien social et la transformation progressive de nos communes en cité-dortoir.



Nous voulons:

- préserver les espaces agricoles qui existent encore. Il ne nous paraît pas raisonnable de continuer à les brader au seul profit de quelques spéculateurs,
- **aider les communes** à élargir et entretenir leur patrimoine forestier,
- **créer une maison de pays** destinée à mieux protéger notre environnement. Véritable observatoire de la flore, de la faune, de nos cours d'eau, elle permettra également d'archiver en un même lieu tout notre patrimoine historique et iconographique afin de le préserver, de le valoriser et le rendre accessible à tous,
- Impliquer fortement le Conseil Général dans le futur Parc Naturel Régional de la Sainte Baume.
- **Installer sur notre territoire** une Université Populaire, lieu privilégié de formation, d'échange et de convivialité.

UNE POLITIQUE DES TRANSPORTS ADAPTEE

Nous voulons:

- la réouverture aux TER de la ligne Carnoules-Gardanne qui permettra à de nombreux usagers de gagner du temps, d'économiser de l'argent et de limiter la pollution,
- un maillage, une fréquence et une tarification du service des transports routiers plus adaptée et mieux coordonnée avec le département des Bouches du Rhône.

Nous constatons:

- la voie ferrée qui traverse notre canton n'est plus utilisée par des passagers depuis plus d'un demi-siècle,
- le service de transport mis en place par Var'Lib ne répond pas aux besoins des populations du territoire.

